

Article **L6113-1**, créé par **LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)** :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

L'obtention de la certification s'effectue lorsque le(la) candidat(e) répond aux exigences définies par l'Ecole, comme énoncées ci-après.

- La validation de **5 blocs de compétences** : 4 blocs de compétences communs à l'ensemble des parcours ainsi que d'1 bloc de spécialisations en fonction du parcours du/de la candidat(e) :

**Blocs de compétences communs :**

1. Mener une mission de veille et apporter une expertise en intelligence économique, politique et diplomatique ;
2. Conseiller dans l'élaboration et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie à l'international ;
3. Assurer des missions de conseil et de soutien en situation de crise
4. Piloter un projet à l'international.

**Bloc de compétences de spécialisation (1 parmi les 2 choix suivants) :**

1. Accompagner dans la mise en œuvre de la diplomatie économique et la politique du développement des entreprises à l'international
2. Conseiller en politique ou coopération de défense et sécurité internationale

- L'obtention d'une **moyenne générale<sup>1</sup> supérieure ou égale à 10/20** tenant compte des UEP du programme : les évaluations en contrôle continu tout au long du cursus et les évaluations certificatives en vue de validation de chaque bloc de compétence, auquel s'ajoute un examen oral qui devant le directeur du titre ou son représentant et un professionnel extérieur, permet au candidat de traiter un sujet mobilisant toutes les connaissances acquises aux cours des différentes séminaires.

- La validation d'une **période en entreprise** en :

- Effectuant en entreprise, en administration, ou dans une organisation internationale, ou dans une ONG au minimum 110 jours effectifs pour une durée d'études d'un an et 220 jours effectifs pour une durée d'études de deux ans ;
- Effectuant la période en entreprise sur la durée convenue et mentionnée sur le contrat. Toute rupture anticipée fera l'objet d'une évaluation spécifique par l'établissement<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La moyenne générale est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues tenant compte des conditions de rattrapages.

<sup>2</sup> Dans le cas de figure où le(la) candidat(e) ne réaliserait pas la durée totale prévue par le contrat, l'Ecole, sous réserve de justifications formelles et écrites, pourra valider la période en entreprise si le(la) candidat(e) réalise  $\frac{3}{4}$  de la période de contrat confirmée.

## ETUDIER EN SITUATION DE HANDICAP

---

Au sein de l'École, des efforts sont fournis en permanence pour améliorer la qualité de l'accueil des apprenants en situation de handicap.

En effet, dans le cadre de la démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances et l'éducation pour tous sont des droits essentiels que l'Ecole souhaite défendre pour tous ses apprenant(e)s.

La volonté de l'École (et du groupe OMNES Éducation dont dépend l'École) est non seulement de faciliter l'accès des apprenant(e)s en situation de handicap aux études supérieures, mais également de leur offrir un confort de travail au quotidien leur permettant de se consacrer en toute quiétude à leurs études et à l'obtention de la certification.

Les apprenants en situation de handicap doivent entrer en contact avec le référent handicap de l'Ecole.

Le référent handicap de l'Ecole est l'interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour l'apprenant(e) et obtenir ainsi, la certification visée.

Le programme d'accompagnement développé et mis en place par le référent handicap de l'Ecole repose sur une volonté permanente d'adapter le cadre des études, compte tenu de la typologie du handicap et de ses contraintes tant matérielles qu'humaines.

Dans le cadre de l'obtention de la certification, le référent handicap en accord avec la direction des programmes et de l'Ecole, peut être amené à :

- Adapter des modules de cours et mettre en place des outils spécifiques ;
- Renforcer l'accompagnement de l'intégration en entreprise ;
- Accompagner la recherche d'aides financières ;
- Aménager les modalités d'évaluation ;
- Obtenir une assistance d'une tierce personne lors de l'évaluation ;
- Adapter les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations.

Le Groupe OMNES EDUCATION dispose d'un référent handicap national qui accompagne les référents handicap présent dans chacune de nos écoles : formation, partenariats entreprises et structures spécialisées, échanges de bonnes pratiques...

Afin d'adopter la bonne posture et de mener à bien leur mission, les référents handicap école ont bénéficié de formations en partenariat avec Hanploi School sur des thématiques telles que la « posture du référent », l'« insertion professionnelle », le « handicap cognitif » etc.

Un guide Groupe, une structure en réseau ainsi que des partenariats avec des structures locales spécialisées, permettent à nos référents d'échanger sur les bonnes pratiques et solutions d'aménagements.



## BLOC 2 : CONSEILLER DANS L'ELABORATION ET ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE INTERNATIONALE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><b>A2.1.</b> Accompagnement dans la conduite d'une politique de coopération avec des acteurs publics étrangers, au niveau de l'Etat ou d'une collectivité territoriale (ex. Conseil Régional et Métropole)</p> <p><b>A2.2.</b> Soutien dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement international au service d'une organisation internationale, d'une ONG ou d'une entreprise.</p>	<p><b>C10. Rédiger des projets d'accords de coopération</b> entre les pays ou les régions/villes en fonction des enjeux afin de défendre les intérêts de son organisation représentée</p> <p><b>C11. Participer</b> à la négociation et à la mise en œuvre d'accords de coopération via les rencontres internationales, telles que rencontres ministérielles, rencontres de présidents de conseil régional, métropole ou ville, afin de concrétiser un projet de coopération et d'en inaugurer la première manifestation</p> <p><b>C12</b> En vue de construire un projet de coopération,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier</b> les acteurs du projet, et <b>analyser</b> leur politique et connaître leurs instruments pour mesurer l'efficacité de ces instruments et les réformes possibles</li> <li>- <b>Déterminer</b> l'organisation (bureau technique, bureau de représentation, filiale etc.) et la forme juridique les plus adéquates pour le développement international d'une entreprise ou d'une ONG en fonction des objectifs à atteindre et des contraintes de l'organisation.</li> </ul> <p><b>C13.</b> En vue de défendre les ambitions et les intérêts d'une entreprise, d'une ONG ou d'une organisation internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Analyser</b>, en fonction des intérêts de l'organisation représentée, la politique étrangère d'un Etat ou d'une institution internationale ou régionale y compris de l'Union Européenne (par exemple, la politique commerciale extérieure, la coopération politique, la diplomatie économique y compris dans son volet financier, la coopération culturelle et scientifique, la politique d'aide au développement),</li> <li>- <b>Proposer</b> des actions de lobbying permettant de faciliter le développement d'une entreprise ou d'une ONG afin de faire évoluer la réglementation,</li> <li>- <b>Proposer et coopérer</b> à la mise en place d'un partenariat international, sous des formes variées, pour renforcer le positionnement de l'organisation représentée dans ce contexte.</li> </ul> <p><b>C14.</b> En vue de favoriser les négociations pour la mise en œuvre de la stratégie de développement international de l'organisation représentée, <b>définir</b> un mode de dialogue et de communication entre les autres Etats/institutions internationales et leurs partenaires entreprises/ONG afin d'optimiser la coopération interculturelle, en maîtrisant la technique des « éléments de langage ».</p>	<p><b>Etude de cas (avec une remise d'un dossier écrit individuel)</b></p> <p>En vue d'une visite officielle à l'étranger, le candidat doit rédiger le dossier de visite qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Note de cadrage</li> <li>- Liste de la délégation officielle par ordre protocolaire</li> <li>- Liste de la délégation d'entreprises, d'ONG et de la société civile</li> <li>- Déroulé, avec entretiens et visites de sites</li> <li>- Note d'entretien officiel avec éléments de langage</li> <li>- Communiqué de presse, ou cadrage de la conférence de presse</li> <li>- Discours devant la communauté française</li> <li>- Memorandum of understanding pour un accord de coopération sur un sujet ciblé</li> <li>- Une note de stratégie pour l'implantation dans le pays visité de l'entreprise ou de l'ONG, complétée par le plan d'action.</li> </ul> <p><b>(C10 à C14)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La clarté rédactionnelle respectant les normes de présentation propres à chaque type de document</li> <li>- La pertinence dans le choix des acteurs pouvant apporter d'une part, un appui stratégique majeur au projet et accompagner dans le pilotage et la mise en œuvre du projet d'autre part.</li> <li>- La prise en compte des pratiques juridiques, des règles de base des traités internationaux et des principales juridictions du pays visité dans la mise en œuvre du projet</li> <li>- Pertinence du choix de modalité de financement et du type de partenariat</li> </ul>

## BLOC 3 : ASSURER DES MISSIONS DE CONSEIL ET DE SOUTIEN EN SITUATION DE CRISE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>A3.1.</b> Evaluation dimensionnelle d'une situation de crise dans sa complexité au niveau national, régional ou local</p> <p><b>A3.2.</b> Contribution à la construction de la réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation</p> <p><b>A3.3.</b> Définition et animation d'un plan de gestion de crise au sein d'une entreprise/institution</p> <p><b>A3.4.</b> Elaboration d'une évaluation au processus de gestion de crise en entreprise/institution</p>	<p><b>C15 Analyser</b> les crises afin de cartographier les conséquences internes, régionales et internationales (déplacement de population, famines, exactions contre des minorités ou violences sexuelles), en prenant en compte les dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Physique (ex. guerre civile, phénomène terroriste) ;</li> <li>- Cognitive (ex. histoire du terrain conflictuel et sa nature, acteurs) ;</li> <li>- Informationnelle (ex. réseaux disponibles pour l'ensemble des acteurs impliqués).</li> </ul> <p><b>C16</b> En vue d'élaborer une réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier</b> dans chaque situation et chaque zone les acteurs, les facteurs de déstabilisation, les forces d'équilibre et de modération, les sources de communication publiques.</li> <li>- <b>Proposer</b> une politique et <b>préconiser</b> des outils juridiques de médiation et d'arbitrage ou au sein des institutions multilatérales</li> </ul> <p><b>C17 Identifier</b> les outils de communication appropriés en vue d'organiser, de structurer et diffuser les informations adaptées vers les acteurs cibles en interne, le public externe et les autorités de régulation.</p> <p><b>C18 Rédiger</b> un projet de plan de gestion de crise national et/ou international et planifier la continuité des activités de l'organisation afin de garantir la résilience de l'organisation.</p> <p><b>C19</b> En vue de construire un plan de communication institutionnelle et d'élaborer une communication en situation de crise, <b>traiter</b> l'information à partir de l'analyse du contexte médiatique, des tendances d'opinion et des risques éventuels encourus par l'organisation/institution, de manière à limiter toute déformation d'actualité et parer à la diffusion dans les réseaux sociaux d'informations susceptibles de déstabiliser le public.</p> <p><b>C20</b> En vue de définir et animer une politique de gestion de crise au sein d'une entreprise ou une institution,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formaliser</b> des procédures en adéquation avec d'éventuels plans publics de crise nationaux ou internationaux ; <b>en prenant en considération la question du handicap</b></li> <li>- <b>Mobiliser</b> les bonnes personnes au sein de la cellule de crise</li> <li>- <b>Définir</b> les responsabilités de chacun, voire d'autres parties prenantes, en support de la gestion de crise <b>en prenant en considération la question du handicap.</b></li> </ul> <p><b>C21 Coordonner</b> l'animation de la cellule de crise ; la formation aux procédures et leur diffusion à tous les niveaux de l'organisation ; la tenue de réunions décisionnelles en situation de crise et enfin l'exploitation des différents outils techniques de gestion de crise tels que la main courante.</p> <p><b>C22 Evaluer</b> les réponses à une crise (ex. pandémie, cyberattaque, catastrophe naturelle) au niveau des outils, communication, coordination de moyens humains, etc.</p> <p><b>C23 Proposer</b> des processus d'amélioration en vue d'actualiser les scénarii de gestion de crise de l'organisation représentée</p>	<p><b>Etude de cas avec une remise d'un dossier écrit individuel</b></p> <p>Dans le cadre d'un audit du système de gestion d'une crise majeure d'ampleur internationale (ex. les tensions sur l'approvisionnement des hôpitaux pendant la pandémie, une situation de guerre, de guerre civile ou de terrorisme telle que la crise syrienne, une catastrophe naturelle, telle que le tsunami et, la catastrophe nucléaire de Fukushima, une cyberattaque de grande ampleur...), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en évidence les forces et faiblesses de l'organisation en fonction de la typologie de crise pouvant impacter l'organisation ;</li> <li>- Détailler la politique de culture de crise :</li> <li>• Procédures formalisées (intégrant la gestion des personnes en situation de handicap),</li> <li>• Manuel organisationnel : cellule de crise et ses parties prenantes, tenues de réunions et sa fréquence etc.</li> <li>• Plan et outils de communications mis en place</li> <li>• Plan de sécurité de l'organisation.</li> </ul> <p><b>(C15 à C23)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité à appréhender et à gérer une situation de crise majeure d'ampleur internationale au travers de son évaluation dimensionnelle (physique, cognitive et informationnelle) et l'analyse de ses impacts.</li> <li>- La cartographie précise des acteurs présents sur chacune des zones impactées par la crise majeure, des nouveaux acteurs de nature hybride dans les conflits modernes et identification précise de leurs rôles respectifs dans la réponse stratégique.</li> <li>- L'assimilation des différents types de régimes politiques, démocratie et de la gouvernance dans la gestion de la crise et intégration dans la réponse stratégique.</li> <li>- La maîtrise de la technique du rapport d'audit</li> <li>- La maîtrise des typologies de solutions proposées (dont les outils de la transformation digitale dans les relations internationales) en adéquation avec la situation de crise concernée et au regard des forces d'équilibre et de modération.</li> <li>- La clarté et la justesse des préconisations au regard de la nature de l'organisation et de la crise à gérer et plus précisément dans la gestion des dysfonctionnements dans l'organisation.</li> <li>- La précision et pertinence de l'analyse des tendances de l'opinion publique et du contexte médiatique démontrant ainsi une connaissance approfondie du système médiatique du pays</li> </ul>

## BLOC 4 : PILOTER UN PROJET A L'INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>A4.1.</b> Conduite opérationnelle d'un projet ou d'une stratégie internationale</p> <p><b>A4.2.</b> Management fonctionnel d'une équipe multiculturelle</p>	<p><b>C24</b> Afin de conduire de manière opérationnelle un projet ou une stratégie internationale, en particulier dans des domaines au cœur des innovations technologiques, <b>définir</b> le planning de réalisation et le budget du projet, avec les outils techniques de suivi permettant de garantir la réalisation du projet dans les délais fixés.</p> <p><b>C25 Mobiliser</b> un réseau d'acteurs et de partenaires externes ciblés, nationaux et internationaux, en fonction de leur rôle, leurs compétences et enjeux respectifs pour le déploiement d'une stratégie de coopération pour le projet à l'international en cours.</p> <p><b>C26 Organiser</b> la conduite d'un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation et diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, <b>en prenant en considération des différences culturelles et la question du handicap</b></p> <p><b>C27 Définir</b> des modes de communication dans la conduite d'une négociation en vue d'optimiser la coopération entre les équipes multiculturelles, fédérer et animer les acteurs internes et externes dans un souci d'éthique afin d'appréhender les mécanismes d'influence (communication, lobbying, manipulation, déstabilisation etc.) et les différents leviers possibles.</p> <p><b>C28 Identifier</b> les écarts observés comparés aux résultats attendus par la mise en place d'un système d'évaluation en vue d'assurer le reporting auprès des directions concernées et proposer des ajustements et mesures correctives.</p>	<p><b>Jeu de rôle dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (avec une présentation orale en groupe et une remise d'un dossier écrit individuel)</b></p> <p>Le candidat réalise une simulation de comité de pilotage multiculturel avec mise en situation active de prise de décision et de parole sur un projet à l'international.</p> <p>Au cours de ce jeu de rôle, le candidat doit échanger les idées, en français ou en anglais avec son équipe, afin de définir les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des phases du projet, dont la structure qui porte le projet avec son organigramme</li> <li>- Répartition des missions</li> <li>- Budget prévisionnel du projet</li> <li>- Benchmark des solutions organisationnelles adaptées dans les autres pays du monde</li> <li>- Recherche de partenaires politiques, financiers et technologiques</li> <li>- Stratégie de communication</li> </ul> <p>À la fin du comité de pilotage simulé, le candidat doit présenter à titre individuel les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de projet</li> <li>- Cahier des charges</li> </ul> <p><b>(C24 à C28)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en compte des différences culturelles et la question du handicap lors de la répartition du travail et de la communication</li> <li>- La pertinence et la cohérence de l'objectif fixé</li> <li>- La maîtrise du réseau d'acteurs et de partenaires externes ciblés par le projet</li> <li>- La prise de recul dans la formalisation et la proposition de recommandations en mettant en évidence les risques éventuels, les limites et les points de blocage de sa réponse.</li> <li>- La présentation orale claire, illustration des éléments clés synthétique, proposition de réponse aux problématiques posées en vulgarisant les notions techniques éventuelles pour faciliter la compréhension.</li> <li>- La capacité à convaincre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité rédactionnelle, clarté et mise en forme du rapport conforme aux exigences en utilisant le langage adapté</li> </ul>

## SPECIALISATION 1 : METTRE EN OEUVRE LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES A L'INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>AS1.1</b> Promotion de l'attractivité d'un pays ou d'une région au service de son développement économique</p> <p><b>AS1.2</b> Accompagnement dans l'internationalisation des entreprises (PME, ETI, start up etc)</p> <p><b>AS1.3</b> Conduite de la diplomatie d'influence par événements et rencontres officielles au service du développement économique</p>	<p><b>CS1.1</b> A partir de la veille et l'analyse sectorielle menée en amont, <b>identifier</b> les acteurs de l'attractivité et les <b>cartographier</b> selon leurs rôles (fonds souverains, fonds de pension, fonds d'investissement et fonds d'entreprise, notamment les venture capitaux) en vue de promouvoir l'attractivité d'un pays ou d'une région auprès des investisseurs étrangers</p> <p><b>CS1.2 Mener</b> des négociations pour faire entrer des partenaires étrangers (industriels ou financiers) dans un projet national</p> <p><b>CS1.3</b> En vue de renforcer le positionnement des entreprises face à la concurrence internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organiser</b> le soutien politique et financier aux grands projets publics via le crédit export et le partenariat public/privé</li> <li>- <b>Accompagner</b> les PME/ETI dans leur développement à l'international via le dispositif "Team France Export"</li> <li>- <b>Conseiller</b> les entreprises de technologies innovantes dans leur recherche de financements dans le cadre de la "French Tech"</li> </ul> <p><b>CS1.4 Maitriser</b> les nouveaux modes d'intervention (exemple Crypto monnaie, Green finance, RSE) et les nouveaux risques (exemple, cyberattaque), en vue de mieux conseiller les entreprises</p> <p><b>CS1.5 Définir et mettre en œuvre</b> une stratégie d'influence (en interne et en externe) afin de développer la notoriété/visibilité et l'attractivité de l'organisation et/ou entreprises nationale à l'international</p> <p><b>CS1.6 Organiser</b> des événements (colloques, séminaires, conférences et cérémonies ...) et <b>conduire</b> des visites officielles à l'étranger permettant de soutenir et développer des projets économiques</p>	<p><b>Etude de cas (avec une remise d'un dossier écrit individuel et un jeu de rôle collectif) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans le cadre d'une étude de cas sur le soutien de l'Etat, en vue soit d'un investissement étranger dans le pays de résidence, soit de la recherche d'un marché dans un pays étranger, le candidat doit présenter un dossier écrit individuel qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs et leurs rôles</li> <li>- La cartographie des principaux fonds souverains potentiels du projet</li> <li>- La présentation du plan d'action détaillé</li> </ul> <p><b>(C1.1 à 1.4)</b></p></li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Via un jeu de rôle, le candidat est mis en situation afin de mener une négociation à l'appui de son dossier écrit et de concevoir et d'organiser un événement en vue de favoriser le développement d'entreprises sur des projets internationaux, tels que la participation à un salon ou à une exposition internationale.</li> </ol> <p><b>(CS1.5 à CS1.6)</b></p> <p><b>Rapport d'expérience professionnelle et soutenance orale</b>            Au travers du rapport, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontrer ses capacités d'évaluation et d'analyse terrain ;</li> <li>- Confronter la théorie à la pratique ;</li> <li>- Identifier, rencontrer et impliquer les parties prenantes et tout interlocuteur en lien avec la mission confiée en entreprise ;</li> <li>- Analyser les difficultés rencontrées ;</li> <li>- Formuler des recommandations stratégiques, techniques et/ou opérationnelles aux problèmes d'entreprises soulevés ;</li> <li>- Faire usage de ses compétences spécifiques acquises dans la spécialisation</li> </ul>           Soutenance orale dans le cadre du grand oral devant un jury comportant le directeur du titre ou son représentant et un professionnel extérieur  <b>(CS1.1 à CS1.6)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des différents acteurs et la compréhension des rôles respectifs selon la typologie des fonds envisagés pour la promotion de l'attractivité de la France</li> <li>- La pertinence du choix du mode de financement (fonds souverains, fonds de pension, fonds d'investissement ou fonds d'entreprise) au regard de l'évaluation de leur stratégie, pour la préparation des négociations dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise française par des capitaux étrangers.</li> <li>- La qualité rédactionnelle et de synthèse.</li> <li>- La prise en considération des différences culturelles, et intégration dans les méthodes de négociation.</li> <li>- La maîtrise du concept et de l'organisation des grands événements de promotion dans le cadre de la diplomatie économique.</li> <li>- L'analyse pertinente et la prise en compte de la réalité terrain</li> <li>- La mise en pratique des connaissances acquises afin de résoudre les problèmes de terrain</li> <li>- La réflexion et la réponse à la problématique</li> <li>- La prise de recul et la prise en compte des risques éventuels et les limites de blocage de sa réponse</li> <li>- La capacité à convaincre</li> <li>- La clarté de la présentation orale avec les éléments clés de manière synthétique</li> </ul>





